

Avant de réunir des habitants, le travailleur social doit suivre plusieurs étapes, préalables à l'intervention. Est ici présentée une synthèse **de documents relatifs aux questions préalables à l'intervention sociale collective : pourquoi l'action ? Quel cahier des charges ? Le projet, ses phases et ses documents respectifs.**

## L'action

La décision d'engager ou non une action peut être fondée sur plusieurs critères : le critère de cohérence : l'action paraît-elle suffisamment préparée ? Le critère de pertinence de l'action envisagée, le critère d'opportunité par rapport au contexte et le critère de faisabilité : les conditions de l'action sont-elles réunies ?

La pertinence, l'opportunité et la faisabilité de l'action supposent une mise en relation de l'action avec la population visée, l'équipe des travailleurs sociaux et le projet de service.

Le croisement de ces données constitue un outil utile à l'argumentation du bien-fondé de l'action et à la prise de décision. La grille suivante et ses questionnements sont destinés à étayer la réflexion

Pourquoi l'action ?			
	POPULATION	EQUIPE	PROJET ORIENTATION
PERTINENCE	En quoi l'action envisagée répond-elle à une demande sociale ? Laquelle ?	En quoi l'action prend-elle en compte les actions de travail social déjà menées	En quoi l'action envisagée s'inscrit-elle dans le projet, dans les orientations locales et schémas nationaux ou départementaux ? L'action est-elle en conformité avec le projet ?
OPPORTUNITE	Dans quelle dynamique sociale s'inscrit l'action ? Pourquoi, par rapport à cette population, est-il intéressant de mener cette action maintenant ?	Pourquoi mener cette action maintenant ? Quelles compétences vont être mobilisées dans l'équipe et développées au cours de l'action ? En quoi cela va-t-il permettre de développer du réseau, du partenariat ? En quoi cela va-t-il conduire à mieux connaître telle ou telle population ?	En quoi l'action va-t-elle nourrir le projet ? En quoi l'action est-elle favorable, propice, utile, pour le projet ?
FAISABILITE	Y a-t-il une demande sociale avérée ? Sur quelles bases ? La population est-elle prête pour cette action ? Est-ce que c'est possible pour elle ?	Les compétences et les moyens (matériels et humains) sont-ils disponibles ? L'organisation du travail le permet-elle ?	Le coût financier et/ou humain est-il compatible avec les priorités définies dans le projet ?

Une fois l'action clarifiée, le cahier des charges peut être conçu.

### Le cahier des charges du projet

Il est centré exclusivement sur l'action envisagée. C'est un document qui répond à différentes questions du type :

Quel est le problème à résoudre ? Quels enjeux pour les différents acteurs ?	FINALITE	C'est la philosophie, le sens que l'on veut donner à notre activité : au niveau personnel au niveau des structures il ne peut y en avoir qu'une. Niveau le plus immatériel
Que veut-on mettre en place par rapport à la situation actuelle ? D'où part-on ? pour arriver à quoi concrètement ?	OBJECTIFS	Action précise dans le temps ; doit donner peu de latitude à l'interprétation ; sera un moyen de mesurer l'efficacité Préciser les critères de l'objectif : ex : qu'est-ce qu'un endettement ?
Quels sont les acteurs concernés par le projet. Pourquoi sont-ils concernés ? quels intérêts distincts et communs ?	COMMANDITAIRES PARTENAIRES CIBLES	
Comment va-t-on s'y prendre pour mettre en œuvre le projet ? Quelles étapes de travail ? Qui met en œuvre cette étape ? Quand ?	PLAN D'ACTION	
Quels moyens sont nécessaires ? Matériels, organisationnels, humains, financiers	MOYENS	
Qui contrôle l'avancement du projet ? Qui prend les décisions nécessaires à l'atteinte des objectifs ? et des sous objectifs ?	PILOTAGE	

## Le projet

Le projet est une action complexe organisée à l'avance et qui va avoir lieu. C'est un outil qui permet d'agir sur la réalité pour la transformer.

Le projet comporte plusieurs étapes qui visent à atteindre, dans un temps donné, des objectifs en cohérence avec un but et une finalité, en utilisant des moyens, des méthodes, des techniques adéquates aux objectifs.

Les principes présumés sur lesquels se fondent toutes les méthodes de projet :

1. L'unicité de l'élaboration et de la réalisation : le projet porte une exigence de globalité
2. La singularité : le projet est une réponse inédite, qu'un acteur singulier apporte à une situation
3. Gestion de la complexité et de l'incertitude
4. Exploration d'opportunité dans un environnement ouvert.

**La finalité** : C'est la philosophie, le sens que l'on veut donner à notre activité : au niveau personnel et au niveau des structures.

**Le but** : c'est le point que l'on vise.

**Les objectifs** : c'est l'étape pour atteindre le but, concret et mesurable : objectifs généraux, spécifiques et opérationnels

**Les moyens** financiers, matériels, et humains pour réaliser les objectifs

**La méthode** : façon dont on utilise les moyens, organisation adaptée des techniques ou des pratiques pour atteindre les objectifs en cohérence avec la finalité

**L'évaluation** : le but atteint, ce qui reste à faire, ce qui n'a pas été fait et pourquoi.

## Les phases, les documents et leur contenu

A chaque étape du projet correspond un document.

Phases	Document	Contenu
0	Le cahier des charges fixe le cadre de départ	Qui-Quoi-Quand-Où-Comment-Pourquoi ?
1 La phase de préparation, de diagnostic	Le dossier diagnostic	Les enjeux sociaux (profits, pertes, gains...) Les besoins sociaux Le contexte (facteurs explicatifs pertinents) Les contraintes Les pistes d'action ou les préprojets Les freins Les obstacles Les potentialités Les conditions de mise en œuvre Une proposition de priorisation

<p>2</p> <p>La phase d'élaboration de projet</p>	<p>Le dossier projet</p>	<p>1 Le titre 2 L'initiative et la responsabilité 3 La localisation 4 La justification (éléments du diagnostic) 5 Les cibles bénéficiaires (avec qui ?) 6 Les objectifs opérationnels (ce qui est visé) 7 Les moyens humains, matériels et financiers 8 L'organisation et le fonctionnement du projet (scenarii, simulations possibles, fonctionnement comment il va prendre forme) 9 Le déroulement opérationnel (dates prévues, du bilan...) 10 Les modalités de suivi et d'évaluation (tableau de bord)</p>
<p>3</p> <p>La phase de réalisation</p>	<p>Le tableau de bord</p>	<p>Carnet de bord, rétro planning...Diagramme...</p>
<p>4</p> <p>La phase d'évaluation</p>	<p>Le dossier d'évaluation</p>	<p>Mesure des effets</p>

**Bibliographie :**

Boutinet, Jean-Pierre. – Anthropologie du projet, 1990. Presse Universitaire de France

Date : 6 juin 2022